



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Question au Gouvernement n° 3760

Texte de la question

ENTRÉE DE MOLIERE AU PANTHÉON

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Kuster.

Mme Brigitte Kuster. Madame la ministre de la culture, dans un an, nous célébrerons les 400 ans de la naissance de Jean-Baptiste Poquelin, comédien et dramaturge emblématique, dont l'œuvre irrigue depuis maintenant des siècles la culture et l'esprit français. Par-delà la célébration de cet artiste exceptionnel, nous rendrons hommage à un héritage fondamental, qu'il convient d'appeler la « légende Molière ».

Pour marquer cet anniversaire d'une mesure forte et symbolique, Francis Huster, sociétaire de la Comédie-Française, a demandé sa panthéonisation au Président de la République. Or, depuis bientôt deux ans, cette proposition reste sans réponse. Comment l'expliquer ?

Il s'agit en effet d'obtenir une reconnaissance symbolique, celle du caractère intemporel des pièces de Molière et de la place centrale de son œuvre parmi celle des grands hommes et des humanités françaises, tels que Victor Hugo, Émile Zola, Alexandre Dumas. Ce serait un symbole aussi pour tous ceux qui aiment la langue de Molière, pour sa richesse et son expressivité.

Homme de théâtre jusqu'à son dernier souffle, Molière a payé sa fidélité à son art : il a été rejeté par l'Église de l'époque, et n'a pu reposer dans la sépulture digne qu'il méritait. En lui permettant de rejoindre ainsi les grands hommes, nous témoignerions du rôle essentiel de son art dans la vie artistique et culturelle française.

Cette première entrée au Panthéon d'un comédien serait aussi un signal puissant adressé au monde du spectacle vivant et de la culture, qui paye un si lourd tribut, en ces temps de crise.

M. Julien Aubert. Elle a raison !

Mme Brigitte Kuster. Or, à ce jour, le ministère de la culture est resté muet sur cette demande. Pouvons-nous compter sur vous pour intervenir auprès du Président de la République, afin que Molière repose enfin parmi les grands hommes, au Panthéon ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. - Mmes Agnès Thill et Valérie Six applaudissent également.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. Madame Kuster, je vous prie de nouveau d'excuser l'absence de Mme Roselyne Bachelot, et vous remercie pour votre question, qui permet d'introduire ce débat dans l'hémicycle.

Nous interroger sur notre histoire, notre culture, notre république, c'est montrer que nous sommes bel et bien vivants. Dans le contexte actuel nous avons besoin de ces débats, riches, pour les Français, pour nous rassembler.

Molière, vous l'avez dit, est un monument de la culture française, une part de chacune et chacun d'entre nous. Oui, madame la députée, la question que vous soulevez est légitime et le vœu voté à l'unanimité par le Conseil de Paris vendredi dernier, qui reprend une initiative défendue depuis deux ans par le comédien Francis Huster, mérite toute notre attention.

Depuis 1885, les personnalités qui entrent au Panthéon représentent un engagement en faveur des principes hérités de 1789 et du progrès humain, défendus par la République. Avec Émile Zola, ce sont *Les Rougon-Macquart* qui sont entrés au Panthéon, mais aussi l'homme qui prit la plume pour Dreyfus. Avec Victor Hugo, ce n'est pas seulement l'esprit de Gavroche et des révolutionnaires de Quatrevingt-treize qui sont entrés, mais aussi le combat contre la peine de mort.

Sans conteste, l'œuvre de Molière contribue au rayonnement de la France : nous partageons votre conviction. Cela étant, une panthéonisation, c'est d'abord un parcours, un échange, un débat avec les historiens, les spécialistes de l'auteur et de son époque. Cette proposition, comme toutes les autres, sera donc étudiée dans le cadre de la politique mémorielle définie par le Président de la République, qui a pour but de construire une mémoire de l'intégration républicaine partagée par tous les Français.

Au-delà de l'entrée au Panthéon, une des belles manières de rendre hommage à ce génie français qu'est Molière est de faire vivre son œuvre, d'en transmettre inlassablement le goût aux jeunes générations.

M. Fabien Di Filippo. C'était une question facile !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Nul doute que le 400^e anniversaire de sa naissance servira cet objectif. En 2022, ses textes seront partout en France et dans le monde, dans les théâtres, les écoles et les bibliothèques. Dans un premier temps, donc, comme le disait Molière, « Faisons bien les honneurs au moins de notre esprit. » (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Kuster.

Mme Brigitte Kuster. Monsieur le secrétaire d'État, si un tel vœu a été adopté à l'unanimité au Conseil de Paris, c'est parce que j'en ai moi-même fait la proposition. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Alexis Corbière. Ah !

M. le président. Merci, madame Kuster.

Mme Brigitte Kuster. Ce que nous avons réussi à la mairie de Paris, nous devons pouvoir le réussir ici.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3760

Rubrique :

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 février 2021](#)